# Renaître grâce à la musique
## ou la force du destin

**Interview de Joseph Barbosa, administrateur de l'APF (Association des Paralysés de France) et du RNMH (Réseau National Musique et Handicap), qui milite pour que la musique, sous toutes ses formes, soit accessible à tous.**

*Raconte-nous ton aventure et n'oublions pas que cela n'arrive pas qu'aux autres, tout parent a bien cette notion en tête.*

J'étais jeune musicien, à 16 ans, je rentre au conservatoire de région de Lyon. Tout allait très bien. Je devais passer ma médaille. C'était en 1978. À 18 ans, accident de voiture. Tout s'effondre. Et on me dit : .

**« pour toi, mon petit, la musique c'est fini »**

**Le choc !** J'étais tétraplégique complet. On me disait que j'aurais peu de chance de récupérer. Petit à petit, je sentais mes mains qui bougeaient toutes seules. On m'a dit que c'était des contractures. Les nerfs bougeaient tous seuls. On allait sur la lune, mais on était incapable de toucher à la colonne vertébrale. Après, j'ai réussi à bouger un doigt, puis la tête. Ils m'ont calé la tête, car je n'avais pas le droit de la bouger, pendant quatre mois. Peu à peu, mes doigts re-bougeaient. Ça revenait. Je travaillais.

**Au bout d'un mois d'hospitalisation, j'ai réclamé ma trompette. Je voulais l'avoir contre moi.**

Les médecins ont souri, mais ils ont accepté. Chaque soir, je demandais à l'infirmière de poser la trompette sur moi. Comme mes mains revenaient tout doucement, je faisais ma rééducation des doigts sur l'instrument. Un jour, mon ancien prof vient me voir. Voyant que je bossais mes doigtés, il a pris ma trompette et l'a posée sur mes lèvres. Je n'arrivais pas à souffler. Peu à peu je soufflais. Le son commençait à revenir. Le prof venait tous les quinze jours. Le prof me tenait la trompette. Je sentais que ça revenait. Plus ça revenait, plus je bossais. Arrive le jour où ça y est, **j'arrive à en jouer vraiment.**

© DR

**Au bout de neuf mois**, je suis rentré chez moi. Je rejoue avec mes copains dans l'harmonie et on a monté un quintette de cuivres.
J'ai fait un concert à l'hôpital où j'étais. Un médecin, voyant ma progression, a par la suite eu l'idée de faire chanter ses patients pour augmenter leurs capacités vitales. Ils ont monté une chorale.

**Pour ma part, j'ai refait le conservatoire où je suis arrivé au troisième cycle.**
En somme, et jusqu'à aujourd'hui, je suis toujours resté dans le monde musical.
Quand je ne pouvais pas souffler, je faisais de la grosse caisse ou de la petite percussion ; je voulais et tenais à jouer de la musique avec mes copains.

**Je ne voulais pas abandonner la musique. C'était hors de question.**

Aujourd'hui, ma passion, c'est la direction d'orchestre. Ça me plait et ça marche. J'ai une estrade et je dirige. Et voilà.

© DR

**Moi c'est la musique qui m'a sorti de ma condition. Elle a fait de moi un battant.**

*Je sais que tu as enseigné la trompette. Comment as-tu pu le faire sans pouvoir toujours montrer ? Quelles nouvelles techniques pédagogiques as-tu utilisées ?*

Avant l'accident, je donnais quelques cours dans la société à laquelle j'appartenais. Un an après, la commune m'a permis d'enseigner dans de bonnes conditions (salle accessible…), mais le plus difficile a été d'adapter ma pédagogie.
Étant dans l'incapacité de tout montrer,

**j'ai été obligé d'analyser ma pratique pour pouvoir l'expliquer aux élèves :**

j'ai dû trouver les mots adaptés à l'âge et au niveau de chaque élève. •

*Interview réalisée par Marie-Claude Valette.*

Prenez
un bon
départ
RACHAT
GARANTI
Faites la rentrée
2015 avec Yamaha
Et si votre enfant apprenait à jouer d'un instrument de musique ?
Choisir le bon instrument n'est pas chose facile, surtout si vous n'êtes pas sûr que votre enfant souhaite continuer. L'offre de Rachat Garanti* est une très bonne solution pour offrir à votre enfant son premier instrument à vent. Pour cette rentrée du 1er septembre au 31 octobre 2015 votre revendeur agréé Yamaha participant à l'opération « Offre de Rachat Garanti*» s'engage à racheter si vous le souhaitez, votre instrument au cours du mois de juin 2016 (entre le 1er et le 30 juin 2016) sur demande de votre part, pour un montant correspondant au maximum à 70%** du prix d'achat de l'instrument indiqué sur la facture (prix indiqué et acquitté sur votre preuve d'achat).
Mais nous sommes sûr que votre enfant ne voudra plus arrêter dès qu' il aura commencé à jouer sur son instrument Yamaha.
Liste des revendeurs participants à l'opération et conditions de l'offre sur www.yamaha.fr
*Offre soumise à conditions. **selon l'état général de l'instrument.
YAMAHA